

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FPS – SAMEDI 15 MAI

A) BILAN DE LA FPS DEPUIS LA DERNIERE AG :

- Etat des discussions menées avec le gouvernement : Ministère de l'Intérieur / Jeunesse & Sport. Pour l'instant, contacts limités et dossier en cours d'étude pour l'agrément Jeunesse et Sport. Auprès du Ministère de l'Intérieur, l'accueil a été positif, voire très positif pour le dossier présenté (concernant le paintball techniquement, sportivement et économiquement). Travail de réflexion autour d'une proposition de future réglementation pour le classement des lanceurs de paintball (à soumettre ou non à une déclaration ? sachant qu'en cas de déclaration, il faudrait alors que les terrains de paintball répondent de leur côté à la définition d'un « centre de tir »). Il s'agit maintenant d'une décision politique... Mais le Ministère de l'Intérieur est prêt à soutenir la FPS dans ses démarches pour avoir l'agrément Jeunesse et Sport.

- Renouveau des Ligues.

Un travail de reconquête dont les résultats sont encourageants : 3 à 4 ligues « mortes » reprendraient du service (Picardie – Nord Pas de Calais – Pays de la Loire – Bretagne). Un dialogue satisfaisant entre les différentes Ligues et la Fédération, ce qui est d'autant plus important dans la recherche de l'agrément Jeunesse et Sport.

- La Fédération en elle-même.

Depuis fin Janvier, la Fédération est en conflit prud'homale avec Mme Zanetti. Pour le moment, personne n'occupe donc le poste, aucune embauche envisageable dans l'immédiat. Les membres de Fédération se répartissent le travail, ce qui explique un certain retard dans le traitement de certaines données.

Mme Zanetti souhaite en fait une redéfinition de son poste, au regard des charges accomplies d'après elle, ce qui justifierait une augmentation de salaire. Or il semblerait que cette redéfinition n'ait pas lieu d'être justement au regard des charges accomplies.

Une audience est prévue courant Novembre. Personne ne le souhaite, mais cela pourrait, dans le pire des cas, déboucher sur de gros problèmes financiers pour la Fédération.

B) PRESENTATION DES COMPTES 2009 :

- Concernant le matériel vendu par la Fédération et les entrées d'argent attendues. :

La Fédération disposait d'une certaine quantité de matériel (terrains gonflables, gonfleurs, etc...) qu'elle a entrepris de vendre. La majorité des factures relatives à ces ventes n'apparaît pas dans les comptes 2009, en raison de problèmes de retard dans la facturation et dans le traitement de ces différents dossiers (en partie lié à l'absence de secrétaire également).

De plus, l'inventaire de ce qui a été vendu sous le nouveau bureau pourrait être fait précisément, mais un problème se pose concernant le matériel dont disposait la Fédération sous l'ancien bureau. Aucun inventaire précis ne pourra être proposé.

A cela s'ajoute un problème de Comptable (l'ancien Comptable de la Fédération n'était d'ailleurs pas présent à cette AG). En effet, les comptes récupérés en Décembre 2009 ne se sont pas du tout avérés transparents et même tout simplement compréhensibles.

Pour exemple : l'argent versé à la FPS suite à une vente de terrain apparaît dans la ligne « T-shirts », un autre SAB vendu a été crédité dans la ligne « Articles de promotion divers », et ainsi de suite. Donc des comptes illisibles... dans lesquels il sera d'autant plus difficile de pister et vérifier toutes les entrées et sorties...

Autre exemple : Les feuilles de paye rédigées par ce Comptable n'était même pas correcte...

Enfin, toujours dans le cadre de ce matériel vendu par le FPS, le matériel a été livré mais non encore payé. Impossible, comme certains l'ont suggéré dans l'assemblée, de songer à récupérer ce matériel tout simplement parce qu'il est usé voire même très abimé. Donc la FPS ne peut

qu'attendre la régularisation de ces factures, et envisager selon le délai et les cas des sanctions (par exemple une impossibilité de qualification au CDF pour les équipes concernées).

Deux exemples ont été donnés :

- Equipe des Scalp (Ile de France) : Le matériel a été laissé suite au CDF 2008. Pour partie, ce matériel a disparu, ou est bien endommagé. La FPS attend le règlement pour un montant de 2500 euros.

- In and out Paintball World : Des dettes également, mais des difficultés de cette société en ce moment. Au regard de cette situation particulière et du climat de confiance régnant avec cette société, la FPS opterait pour une négociation pour l'organisation d'un événement en dédommagement des dettes. Par exemple le CDF de l'année prochaine.

Donc des entrées d'argent attendues, ce qui contribue à rendre ce bilan financier peu réaliste à ce jour.

Les membres présents dans l'Assemblée réclament donc un inventaire précis de ce matériel d'une part, et un état des lieux rendant compte des sommes dont la FPS a été ou va prochainement être créditée. La FPS s'engage à faire de son mieux pour le fournir, au plus vite. Par contre, retrouver les bonnes lignes dans les comptes laissés par l'ancien Comptable est une chose, mais le bureau est dans l'incapacité de retrouver des lignes qui auraient été ... effacées.

Le bureau fait d'ailleurs remarquer à juste titre que cela fait 10 ans que les comptes présentés aux AG ont été votés... et approuvés.

- Objectifs de la FPS aujourd'hui concernant ce bilan financier.

L'objectif est très clairement de remettre les comptes à plat, et de se diriger vers une situation tout à fait transparente et propre.

Un nouveau Comptable a d'ailleurs été engagé (il faut savoir que l'ancien comptable est resté plus de 10 ans...). A ce jour, il prend en charge tout le suivi social de la FPS ainsi que les comptes. C'est un expert comptable, dont les travaux seront tout à fait recevables devant un tribunal.

L'Assemblée a demandé à ce moment là s'il ne serait pas envisageable de demander à ce nouveau comptable de revenir sur les années précédentes afin d'éclaircir la situation. Ce serait envisageable, mais cela a un coût que la FPS ne peut absolument pas prendre en charge au regard de la situation financière actuelle.

- Autre point important concernant les comptes.

Sous l'ancien bureau, en 2006, un premier contrat avait été signé de manière à pouvoir disposer d'un photocopieur. A l'époque, il était financièrement inenvisageable d'en acheter un. Ce contrat, renégocié par la suite, et signé pour 5 ans, relève en réalité d'une escroquerie (emprunt déguisé) qui à ce jour coûte à la FPS 9 000 Euros par trimestre, et ce pour encore une durée de 2 à 3 ans. Des démarches sont en cours pour « casser » ce contrat. Mais dans l'attente d'une issue favorable, la FPS ne peut que supporter et payer ces frais.

Ceci aggrave la situation financière... et malheureusement continuera de creuser le déficit encore.

Pour toutes les raisons évoquées précédemment, la FPS risque de finir l'année à, au mieux, - 20000 Euros. Le bureau insiste donc sur le fait que le 1er objectif est de tenir la Fédération debout au sens propre ! Et question temps et investissement personnel, au regard des héritages divers évoqués, cela demande une énergie considérable.

Il ressort donc très clairement de tout cela qu'il y a un réel et gros besoin d'argent.

Plusieurs solutions sont envisagées :

- Lancer les affiliations pour la saison 2010-2011 dès le mois de Juillet. Cela pourrait être une solution pour terminer l'année... Décision à venir.

- Supprimer tout achat de matériel en vue de l'organisation du CDF à venir, et envisager par

exemple une participation de toutes les Ligues dans la mesure de leur moyen (par exemple des prêts de radars...), ce à quoi l'ensemble des personnes représentantes a répondu tout à fait positivement.

- Questionnement autour de l'ODF : c'est un événement que l'on ne peut se permettre de reconduire cette année, certes permettant de promouvoir l'image du paintball, mais toujours un déficit pour la FPS. Par ailleurs, dans certaines ligues, il y a des équipes qui ne s'affilient pas à la FPS n'ayant pas d'espoir de rentrer dans les places qualifiées, mais organisent parallèlement des tournois dont les prix peuvent être une place à l'ODF... Donc concernant les ODF à venir, la Fédération projette de procéder par invitation ; et un financement sera à réfléchir.
- Moins de formats seront joués au CDF de l'année prochaine.

VOTE DES COMPTES : Il a été décidé à l'unanimité l'approbation des comptes 2009 avec réserves sur la ventilation faite par le comptable.

C) MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR :

- Concernant l'intégration des professionnels au sein du Comité Directeur.
La Fédération demande à ce qu'il y ait réciprocité dans le sens où si on les intègre dans notre Comité Directeur, on ait également une place chez eux.
Contrairement à ce que certains pensent, les intégrer n'est ni contraire au principe d'amateurisme dont il est question dans nos statuts, ni pénalisant pour la demande d'agrément Jeunesse & Sport. Ces modifications du Règlement Intérieur se feront en annexe. Il n'y aura pas de répercussions sur les Ligues. En effet, certains membres de l'assemblée se sont inquiétés dans la mesure où au sein des Ligues on adopte les Statuts de la Fédération : en effet, ils craignaient que l'on soit dans l'obligation à l'échelle de nos ligues d'intégrer également des professionnels dans nos bureaux. Pour conforter cela, sera ajouter aux modifications proposées une phrase précisant que ces mesures concerneront la structure fédérale et non la structure des ligues.
Ces modifications stipulent très clairement que les professionnels auront un rôle de consultant mais en aucun cas de décisionnaire !
A ce jour, sur 19 professionnels affiliés, une seule candidature a été proposée : Jean Christophe Camus, qui si on l'accepte sera donc représentant des professionnels au sein du Comité Directeur.

VOTE DES MODIFICATIONS PROPOSEES POUR LES STATUTS ET LE REGLEMENT INTERIEUR : Il a été décidé à l'unanimité l'adoption de principe de ces modifications. Lors de la prochaine AG, seront proposés les textes définitifs, qui seront également soumis aux différentes ligues. Sera alors procédé au vote définitif.

- Concernant la suppression de la référence au Calibre 68.
Ceci permettrait l'arrivée de nouveaux calibres au sein de la FPS.
Il apparaît prématuré de modifier les statuts. La possibilité est laissée aux ligues d'autoriser les nouveaux calibres, de les tester, sans pour autant que cela constitue un conflit avec les statuts. Ainsi, si au sein d'une ligue une demande est faite, elle pourra rédiger un avenant.
Dans le cas de demandes massives, alors la Fédération procéderait de son côté à une modification des statuts.
Il a été signalé que ces nouveaux calibres sont proscrits sur de nombreux terrains aux Etats-Unis pour l'instant. En effet, des problèmes se posent pour l'arbitrage, et un problème de sécurité persiste : les billes, pour certaines marques, passent à travers les filets simple maille.
Donc pas de modification de cet article.

D) NOUVELLES CANDIDATURES :

Se présentent :

- Sylvain Choquet pour la Commission Logistique.

- Olivier Gaudin pour la Commission Jeunesse.
- Cédric Novais pour la Commission Sécurité.

VOTE : Les trois candidats ont été élus à l'unanimité.

Se présentent :

- Olivier Gaudin pour le poste de Trésorier.
- Eric Niles pour le poste de Trésorier adjoint.

VOTE (par le comité directeur) : Olivier Gaudin a été élu. Eric Niles n'a pas été élu.

E) CDF, FORMATS ET PLACES :

- Inscription au CDF 2010 :

Les tarifs restent inchangés : 30 euros par joueur sur le terrain, c'est-à-dire 90 Euros pour une équipe de Semi 3 ou Semi 3 Long, 150 Euros pour une équipe de Semi 5 ou Semi 5 Long.

Par contre, une augmentation est prévue pour l'année prochaine.

- Pour le Semi 5 Long :

16 équipes qualifiées au total – Le format sera joué en 4 poules de 4.

- Pour le Semi 3 Long :

Une discussion a été menée sur le temps de jeu et le nombre de points. Au sein de certaines ligues, des modifications ont été adoptées en cours de saison pour répondre à des insatisfactions sur le déroulement du jeu. Certains par exemple ont joué en 5 min et 3 points.

Pour le CDF, il a été décidé de rester sur 10 min et 4 points.

10 équipes qualifiées au total.

Deux poules de 5 équipes seront donc constituées, en raison des contraintes de planning.

- Pour le Semi 5 Classique :

Il a été décidé d'offrir 1 place au minimum puis une répartition des places restantes à concurrence de 14 places, en fonction de la représentation des ligues.

En cas de désistement, il a été question de ne pas rattraper au dessus de 12 équipes, à moins que cela permette d'avoir un représentant régional.

- Pour le Semi 3 Classique :

12 équipes qualifiées au total.

1 place a été attribuée à la Bourgogne, pour récompenser l'effort des équipes qui ont joué le format malgré les conditions particulières et difficiles.

Remarque quant au Maillot de jeu : La seule chose imposée est le numéro du joueur. Son nom, ainsi qu'un logo, sont non obligatoires. Toutefois si un nom devait être inscrit, il doit absolument s'agir du vrai nom !!

F) PROJET 2010/2012, BUDGET, TARIFS 2010/2011 & PROCEDURE D'AFFILIATION :

- 300 licences ont été perdues cette année... et sont à regagner l'année prochaine.

- Le tarif de la licence actuellement à 50 Euros passera à 55 Euros.

Concernant ces licences, une décision a été votée concernant la quote-part : en effet, cet argent était reversé aux ligues dans la mesure où ces dernières, auparavant, participaient à la gestion des licences. Or à présent, cette gestion est complètement centralisée et menée par la Fédération.

VOTE : Il a donc été voté à l'unanimité de renoncer à ces quote-parts jusqu'en Juin 2011. Décision non reconductible et qui sera donc à revoir en fonction de la décision prise concernant ces gestions. Au regard des problèmes financiers de la Fédération, et de la gestion des licences non prises en

charge par les Ligues, cela nous a paru tout à fait juste. A savoir : cela représentera une entrée d'argent d'environ 15 000 Euros. Ceci sera donc à corriger sur le budget.

- Pour la gestion des licences :

Pour éviter toutes les démarches papier faites jusqu'à présent, et en ce qui concerne les membres déjà licenciés reconduisant leur affiliation, on va passer à une gestion moins lourde par listing. Il reviendra à chaque Ligue de cocher sur les listings envoyés par la Fédération quels sont ces joueurs. La Fédération disposant déjà des renseignements les concernant, il ne sera pas nécessaire de remplir à nouveau tous les formulaires.

Pour les nouveaux adhérents, la procédure d'affiliation sera classique, la même que précédemment. Toutefois, il serait souhaitable que les formulaires soient remplis sur ordinateur et gérés ainsi, par envoi mail.

Une réflexion sera menée sur la nature des licences, toujours dans un souci de gestion plus facile et moins onéreuse : licence papier ? licence plastifiée ? A déterminer.

- Pour les tarifs d'affiliation des associations :

Actuellement à 160 Euros. On passe à 80 Euros.

- Ouverture d'une Licence Arbitre à 20 Euros :

Cette licence sera destinée aux personnes ne jouant pas mais désirant arbitrer et seulement arbitrer. Les formalités seront à régler auprès de la Commission arbitrage.

- Les formats joués lors de la saison 2010/2011 :

Seuls trois formats seront joués au CDF 2011 : le Semi 3, le Semi 5 et le Semi 5 Long.

Cela n'empêche qu'au sein de chaque Ligue, pourront être joués tous les formats souhaités, par exemple le Semi 5 race to 2 ou le Semi 3 Long. Les fichiers de domptage des points seront les mêmes. Les places offertes au CDF seront par contre nécessairement pour les trois formats choisis. Si par exemple dans une Ligue ne se joue que du Semi 3 Long et pas de Semi 3, l'équipe championne pourra être qualifiée pour le CDF en Semi 3.

- Création d'une Ligue Elite :

Discussion menée sur les « grosses équipes qui tuent les ligues ». Dans certaines ligues en effet, étant donné le nombre d'équipe et le niveau de jeu, il est très difficile voire impossible pour une équipe débutante d'espérer accrocher une place qualifiée au CDF, ce qui nuit finalement aux inscriptions...

Or il n'est pas envisageable non plus d'augmenter ce nombre de place au CDF : tout d'abord pour des raisons pratiques (nombre de terrains / nombre de jours / nombre d'arbitres), mais également pour maintenir un certain niveau dans ce CDF.

Une réflexion est donc menée actuellement quant à la création d'une Ligue Elite. Il s'agirait par exemple d'une Ligue regroupant les 12 meilleures équipes nationales qui se rencontreraient entre elles. Par ailleurs, se poursuivrait dans chaque région des manches, un peu à l'image d'une Nationale 2, qui permettraient de désengorger les Ligues et ouvriraient des qualifications pour un CDF Nationale 2. Et une possibilité pour les meilleures équipes de « Nationale 2 » existerait pour monter en « Ligue Elite » tandis que les moins bonnes de cette dernière pourraient être reclassées en « Nationale 2 ».

Un autre axe de réflexion serait de créer une compétition D1 et une compétition D2. Mais cela ne semble pas vraiment envisageable dans la mesure où dans un certain nombre de régions, la D1 se jouerait entre 3 équipes...

La FPS est très consciente du fait qu'il faut préserver un nombre de 2 / 3 équipes qualifiées pour 10 /12 équipes engagées dans un format. C'est un objectif pour chacune des équipes de pouvoir concourir pour cette qualification, et on se doit de le préserver pour conserver et motiver les affiliations.

- Nouveau règlement terminé :

Ce dernier sera applicable au CDF de cette année et sera mis à disposition courant de la semaine.

Points importants toutefois évoqués : il n'est plus question de tenue été / hiver, 3 couches autorisées, et en ce qui concerne le protège cou : il revient à chaque joueur de s'en munir ou de prendre ses responsabilités et entrer sans sur un terrain ; la Ligue ne sera en effet nullement tenue responsable.

Ce règlement comportera 3 livrets.

Les feuilles de marque vont évoluer.

Des procédures seront mises en place de manière à clarifier certains points de règlement comme par exemple « Comment passer un marqueur au chrony ? », la liste des abréviations utilisables dans une feuille de score...

Rappel concernant le classement des équipes :

- au nombre de points de victoire
- puis au goal average
- puis au nombre de round gagnés ou de matches gagnés (selon le format long ou classique)
- puis en fonction de nombre de pénalités.

Compte tenu de l'horaire, la séance est levée à 17h30.